

M L'ÉCHO DES MOULINS

Bulletin d'informations municipales | Avril 2023

P.4

LA VIE MUNICIPALE
Déménagement de
l'école Les Trois Moulins

P.17

LA VIE DES COMCOS
Le nouveau site internet
de Monnières

P.26

SOCIAL & SANTÉ
Pôle santé

P.29

CULTURE
Théâtre :
Le Réveil de Monnières

P.35

INFOS PRATIQUES
L'AMAP du Pré vert



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Le mot de Christian MAILLARD	3
Déménagement de l'école Les Trois Moulins	4
Urbanisme : déclaration préalable/ Permis de construire	5 à 7
État civil 2022	7
Conseil Municipal du 8 décembre 2022	8 à 11
Conseil Municipal du 12 janvier 2023	11 à 13
Conseil Municipal du 9 février 2023	14 à 16

LA VIE DES COMCOS

Site internet	17
Le ComCo CVE (Cadre de vie, Voirie, Eaux)	18
Le ComCo VET (Viticulture - Économie - Tourisme)	19

ENFANCE & JEUNESSE

École Publique Les Trois Moulins	20 à 21
L'APE des Trois Moulins	21
École privée Saint Joseph	22 à 23
Histoires de parents	23

SOCIAL & SANTÉ

Prévention canicule et fortes chaleurs	24
Mission locale Vignoble Nantais	25
Pôle Santé	26
SEMES, Employeur Solidaire Du Vignoble Nantais	27

VITICULTURE/ CULTURE/ TOURISME

Bibliothèque : Au Plaisir de Lire	28
Cartographies de l'avenir	28
Théâtre : Le Réveil de Monnières	29

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le "Jardin D'Abel "	3
---------------------	---

AGGLOH

Enquête circuits courts	31
Aquaval handifest	31
Pépinière d'entreprises appel candidature	32

INFOS PRATIQUES

Charlotte Boulay : Aide soignante	33
ADMR du Vignoble : Aide à domicile	34
Agriculture : l'AMAP du Pré vert	35

AGENDA

Permanences des élus	36
Coordonnées mairie	36



Environnement



Social



Économie

RESPONSABLE DE PUBLICATION :

Benoît Couteau - Maire de la commune

RÉALISATION - CRÉDIT PHOTO :

Comité Consultatif ACI

CRÉATION :

 Mélanie Borleteau - MONNIÈRES - 07 81 98 63 07 - contact@williwow.fr - www.williwow.fr

IMPRESSION :



25, rue du château d'eau - 44116 VIEILLEVIGNE - 02 51 31 08 40 - s.moulet@imprimerie2000.fr
Imprimé sur papier recyclé ou issu de forêts FSC (Conseil de Soutien de la Forêt), avec des encres végétales et sans hydrocarbures.



Christian MAILLARD

Bonjour à vous toutes et à vous tous,

Après plus d'un an et demi de travaux, le chantier de la Nouvelle école « Les 3 Moulins » est désormais finalisé.

Je souhaite déjà remercier vivement,

pour leurs implications indéfectibles et efficaces, Florian Branger responsable des services techniques municipaux ainsi que Marie-Jeanne Caillé et Christian Thomas en qualité de monniérois impliqués. Ils m'ont accompagné, tous les mercredis matin, dans le suivi de ce chantier au côté d'Élise Bargain, conductrice de travaux au sein du cabinet d'architecture CUB.

Je tiens dans un premier temps à rappeler aux Monniérois que notre commune se voulant un Territoire à Energie Positive d'ici 2030, l'édification de cette école s'insère dans une volonté de diminution de la consommation d'énergies ; d'où notre projet visant à couvrir prochainement le toit de l'école de panneaux photovoltaïques.

Je rajouterai également que cette construction s'inscrit dans une certification environnementale E3C2 (Énergie positive et Réduction Carbone). Cette authentification, qui atteste à la fois la performance énergétique du bâtiment et son faible niveau d'émissions de gaz à effet de serre, est directement liée à l'engagement pris par notre conseil municipal en décembre 2018.

Cette nouvelle école, d'une surface totale de 1800 m² et recouverte d'une toiture de 2000 m², abrite une maternelle et une école élémentaire ainsi que la salle des professeurs, le bureau de la Direction et celui du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).

Alors que la maternelle se fractionne en 3 classes de 60 m², d'un préau de 50 m² et d'une salle de sieste ; de son côté, l'école élémentaire rassemble 5 classes de 60 m² (CM1 et CM2, CE1 et CE2) et un préau de 200 m².

Les sanitaires adaptés aux enfants sont directement accessibles de chaque classe.

Une salle multifonctions de plus de 90 m² servira à l'école durant le temps scolaire et pourra être louée à des associations, lors de week-ends.

Pour être en conformité avec notre respect du développement durable, je préciserai certains éléments de la construction que je pense essentiels.

Si le hall d'entrée est recouvert d'un tapis brosse sur toute sa surface, les sols des sanitaires sont par contre revêtus de carrelage et tous les autres sols sont en caoutchouc souple collé, afin de bénéficier d'un confort excellent et d'un entretien facile.

Les deux préaux, quant à eux, sont enduits de bitume.

Deux surfaces de jeux, en sol stabilisé sable-ciment, jouxtent de part et d'autre une butte enherbée d'une élévation de 1,50 m. Celle-ci est accessible aux élèves et aux enseignants.

En extérieur, il est bon de noter qu'une grande partie de la cour est totalement engazonnée et qu'un théâtre de verdure en espalier de 2,50 m de hauteur, accessible à tous, est situé face au jardin d'hiver du pôle enfance et de la petite crèche. Dans un proche avenir un « jardin potager » sera ensemencé via six caisses palettes et plusieurs arbres seront plantés dans différents endroits de la cour, afin de créer des zones d'ombre.

Je conclurai ce point en signalant qu'un robot de tonte sera installé pour prévenir toute perturbation pendant le temps scolaire et ne plus contraindre les agents communaux à travailler hors de leurs horaires habituels.



Et puis le 13 février 2023 a sonné !

En ce premier jour des congés scolaires, une cinquantaine de personnes, élus, agents municipaux, parents d'élèves, anciens élèves et 18 jeunes du foyer des jeunes avec leur directeur, ont déménagé l'ancienne école.

L'accueil dès 8h15 devant café, thé et brioche a permis d'organiser les équipes sous la direction de Séverine Guyodo, directrice des services enfance. Un pique-nique organisé par Françoise Ménard dans le hall de l'ancienne école a favorisé une reprise des forces pour terminer le déménagement vers 17 h.

Dans le prolongement, les enseignants et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ont aménagé leurs classes le 27 février et, le 28 février, tous les élèves ont investi et découvert leur toute nouvelle école.

L'inauguration de la Nouvelle École « Les 3 Moulins » a eu lieu le 1er avril 2023. Cet événement sera présenté dans le prochain bulletin.

Enfin, je vous rappelle que la création de cette nouvelle école permet, à travers le transfert de l'École St Joseph vers les bâtiments de l'ancienne école « Les 3 Moulins », de rassembler tous les jeunes Monniérois scolarisés dans un périmètre regroupant le gymnase, le pôle enfance et l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et la petite crèche.

Lors de la rentrée de septembre 2023, l'école St Joseph intégrera sa nouvelle école !

Christian Maillard,
délégué au ComCo EPI

DÉMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE LES TROIS MOULINS

Un petit retour en images du déménagement de l'école des 3 moulins.



Le lundi 13 février, agents, parents d'élèves, jeunes du foyer et élus se sont rassemblés dans la bonne humeur et ont bien œuvré pour l'aménagement de la nouvelle école.





URBANISME DÉCLARATION PRÉALABLE

N° de dossier	Demandeur	Adresse du terrain	
DP 044 100 21 A2002	GARNIER Solenne	20 rue de la Sèvre	Réfection de toiture
DP 044 100 21 A2003	CHABANET Anne	17 rue de la Poste	Changement des volets
DP 044 100 21 A2004	PRECOFI INVEST	La Maisdonnière	Détachement de 2 lots à bâtir
DP 044 100 21 A2005	CASSEZ Aurélien	22 rue des Forges	Création d'un conduit de cheminée en inox
DP 044 100 21 A2006	MARQUET Fabien	201 bis La Basse-Gravelle	Extension en surélévation
DP 044 100 21 A2007	DIZERBO Jean Louis	15 Le Village Boutin	Détachement d'un lot à bâtir
DP 044 100 21 A2008	GIRAUD Chrystelle	13 Place de l'Eglise	Modification de façade
DP 044 100 21 A2010	LAURENT Pascal	Coursay	Détachement de 3 lots à bâtir
DP 044 100 21 A2011	DRUART Cécile	8 La Maisdonnière	Réfection de toiture
DP 044 100 21 A2012	BELLOIR Wilfried	10 Allée du Clos des Meuniers	Abri de jardin
DP 044 100 21 A2013	SANS Christian	rue des Forges	Détachement d'un lot à bâtir
DP 044 100 21 A2014	Le jardin de radio poulettes	3 La Cour des Mortiers	Construction d'une serre en verre
DP 044 100 21 A2016	MEBROUK Julien	50 bis la Ménodièrre	Pergola en bois
DP 044 100 21 A2017	BOBIERE Patrick	32 La Haute-Gravelle	Véranda
DP 044 100 21 A2018	DZIOBA Sylwia	23 rue des Forges	Modification aspect extérieur d'une dépendance habitable
DP 044 100 21 A2019	GADAUD Frederic	10 rue de la Poste	Dépose couverture fibrociment pour création toiture terrasse
DP 044 100 21 A2020	JANEAU Jean-Luc	Le Bourg	Modification de façade
DP 044 100 21 A2021	MENARD Philippe	La Minière	Détachement d'un lot à bâtir en logement viticole
DP 044 100 21 A2022	VALOT Catherine	203 Les Côteaux	Changement d'une fenêtre en porte fenêtre
DP 044 100 21 A2023	CHAMPAIN Dominique	14 La Bournaire	Pergola
DP 044 100 21 A2024	MAIGUY Richard	2 bis le Village Boucher	Extension
DP 044 100 21 A2025	MENET Pauline	8 Le Mortrais	Piquage façade pour faire apparaître pierre apparentes
DP 044 100 21 A2027	BIRAUD Nicolas	9 rue de la Poste	Isolation par l'extérieur
DP 044 100 21 A2028	LEBAS Alphonse	11 La Hallopière	Détachement de 2 lots à bâtir
DP 044 100 21 A2030	MARCELINO Nuno	121 La Hallopière	Fermeture porte extérieur
DP 044 100 21 A2031	MARCELINO Nuno	121 La Hallopière	Pose de 5 vélux et aménagement de combles
DP 044 100 21 A2032	CAPELLE Romain	3 rue du Val des Salorges	Modification de façade
DP 044 100 21 A2033	URFALINO Anthony	108 La Cordouère	Carport
DP 044 100 21 A2034	SCI LA MALVINEUSE	rue des Quarterons	Détachement de 4 lots à bâtir
DP 044 100 21 A2035	FRENARD Frédéric	La Cordouère	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2036	CAILLE Vincent	2 rue du Fief Seigneur	Changements ouvertures
DP 044 100 21 A2037	SANS Christian	14 Les Yolais	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2038	TOTAL ENERGIES ELECTRICITE EY GAZ DE France	112 Le Village Boucher	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2039	RONNIN Denis	110 La Cordouère	Véranda
DP 044 100 21 A2040	RIEU Jean-Marie	Le Village Boucher	Construction d'un hangar en ossature métallique
DP 044 100 21 A2041	BARON Jean-François	Le Mariolle	Exhaussement de sol
DP 044 100 21 A2042	PERROCHEAU Emma	10 rue de la Poste	Création d'ouvertures
DP 044 100 21 A2043	MARTIN Fabiola	115 La Bournaire	Détachement d'un lot à bâtir
DP 044 100 21 A2044	BARETTE Christophe	206 La Malvineuse	Rénovation d'un logement et atelier
DP 044 100 21 A2045	FONTENEAU Jean-François	1 bis rue du Fief Seigneur	Pergola



DP 044 100 21 A2046	RIEU Jean-Marie	19 Le Village Boucher	Mur de soubassement surmonté de panneaux couleur vert
DP 044 100 21 A2047	BARTEAU Clément	103 Bis Coursay	Extension - garage
DP 044 100 21 A2048	GÜNTHER-CHEREAU Véronique	103 La Bournaire	Détachement de 2 lots à bâtir
DP 044 100 21 A2049	GÜNTHER-CHEREAU Véronique	111 La Bournaire	Détachement de 2 lots à bâtir
DP 044 100 21 A2050	VALLEE Simon	5 Allée du Clos des Meuniers	Clôture sur mur de soutènement
DP 044 100 21 A2051	BONDU Olivier	202 La Basse-Gravelle	Pergola
DP 044 100 21 A2052	GOSSE Vianney	Le Moulin de la Justice	Réfection toiture + isolation
DP 044 100 21 A2053	LEMAITRE Olivier	7 rue de la Poste	Palissade claustras avec portail
DP 044 100 21 A2054	PIOT Kenny	23 La Bournaire	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2055	REBEYROLE Emeric	37 La Ménodièrre	Transformation d'un garage en chambre
DP 044 100 21 A2057	GASTINEAU MéliSSa	28 La Maisdonnière	Transformation d'un garage en pièce de vie avec modification de façade
DP 044 100 21 A2058	PRO EXPERT SOLAIRE	le Bourg	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2059	CLISSON SEVRE MAINE AGGLO	2 Impasse des Entrepreneurs	Division de 3 lots en vue de construire
DP 044 100 21 A2060	DZIOBA Cyrille	Le Village Boutin	Changement d'affectation de garage en habitation
DP 044 100 21 A2061	SEYEUX Bruno	4 Le Village Boutin	Création d'un vélux
DP 044 100 21 A2062	BOUILLARD Catherine	1 Le Patis	Installation de panneaux photovoltaïques et grille de défense
DP 044 100 21 A2063	FERRARI Franck	17 La Minière	Construction d'un garage + vélux
DP 044 100 21 A2064	LEDAY Christophe	5 La Fleurancière	Modification de façade de l'habitation et réfection de toiture de garage indépendant
DP 044 100 21 A2065	BARRAULT Vincent	21 Coursay	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2066	CHATELLIER Sylvie	4 rue de la Sèvre	Préau
DP 044 100 21 A2067	CHEREAU Corentin	3 Allée du Clos des Meuniers	Mur de soutien
DP 044 100 21 A2069	MANDARD Emilie	La Caffine	Piscine
DP 044 100 21 A2070	BIRON Marcel	8 Allée des Oliviers	Détachement d'un lot à bâtir
DP 044 100 21 A2073	RAPHARIN-VAMPA Sandrine	2 Le Village Boucher	Carport
DP 044 100 21 A2074	PAUVERT Martial	18 Le Village Boucher	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2075	GIRAUD Julien	3 bis Les Yolais	Piscine
DP 044 100 21 A2076	POUVREAU Nicolas	16 Le Village Boucher	Installation de modules solaires photovoltaïques
DP 044 100 21 A2078	BRIN Michel	3 rue de la Sèvre	Isolation du pignon côté nord et retour façade arrière
DP 044 100 21 A2079	Le Jardin de radio Poulettes	3 bis la Cour des Mortiers	Installation de 2 mobile homes en bureau administratif et habitation
DP 044 100 21 A2080	AUGEREAU Pierre	Le Mortrais	Piscine
DP 044 100 21 A2081	MAROLLEAU Anthony	14 La Huperie	Piscine
DP 044 100 21 A2084	VITALENERGIE	309 La Ménodièrre	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 044 100 21 A2085	LE COMPAGNON Alain	15 La Fleurancière	Changements ouvertures
DP 044 100 21 A2086	OGEC de Saint-Joseph	33 rue de la Mairie	Modification des façades, création d'ouverture et remplacement des clotures Ecole des 3 Moulins
DP 044 100 21 A2087	MITAILLÉ Guillaume	12 Allée du Clos des Meuniers	Abri de jardin
DP 044 100 21 A2089	COULON RAPHAEL	141 Le Village Boucher	Piscine
DP 044 100 21 A2090	CHAGNEAU JEAN YVES	22 rue des Moulins	Abri de jardin
DP 044 100 21 A2091	LELOUTRE René-Pierre	18 Allée du Clos des Meuniers	Piscine
DP 044 100 21 A2092	LELOUTRE René-Pierre	18 Allée du Clos des Meuniers	Abri de jardin



PERMIS DE CONSTRUIRE

N° de dossier	Demandeur	Adresse du terrain	
PC 044 100 21 A1001	BRIERE Vincent	La Bournaire	Réhabilitation en habitation d'une partie d'un bâtiment agricole
PC 044 100 21 A1002	SOULARD SAGET Marlène	21 rue des Moulins	Carport
PC 044 100 21 A1003	COMMUNE DE MONNIERES	30 rue des Quarterons	Construction d'une chaufferie bois
PC 044 100 21 A1004	AMOZOU Kazesse	Lotissement Le Clos des Meuniers	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1005	DIOCHET Gaëtan	La Maisdonnière	Construction d'un garage + préau
PC 044 100 21 A1006	COUTEAU Benoît	La Bournaire	Construction d'une véranda
PC 044 100 21 A1007	BODIN Gaëtan	10 bis La Minière	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1008	GUSTAVE Mackinson	Les Maindonnières	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1009	DUGAST Cédric	Les Loges	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1012	METAIREAU Patrick	Coursay	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1013	SCI LA MALVINEUSE	4 rue des Quarterons	Garage
PC 044 100 21 A1015	SK IMMOBILIER	5 rue des Quarterons	Construction d'un bâtiment d'activité
PC 044 100 21 A1017	GOUBY Yohann	La Basse-Gravelle	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1018	RIEU Jean-Marie	19 Le Village Boucher	Garage
PC 044 100 21 A1020	AZAIS Patrick	La Maisdonnière	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1022	SCI JUELBANI	2 Impasse des Entrepreneurs	Projet de trois cellules artisanales à louer
PC 044 100 21 A1023	MENARD François	La Minière	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1024	GOUILLANDEAU Laurent	Bas Chardon	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1025	LOUIS Maxime	Les Loges	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1026	SCI PHILIPPE ET THIERRY MENARD	38 La Minière	Réhabilitation de bâtiments agricoles en 3 locatifs
PC 044 100 21 A1027	PROUST Thierry	1 La Hallopière	Pergola bioclimatique
PC 044 100 21 A1028	LOURDAIS Valentin	8 Allée des Oliviers	Maison individuelle
PC 044 100 21 A1029	BONHOMME Ugo	2 Allée du Jardinier	Surélévation d'une maison individuelle
PC 044 100 21 A1030	SCI GB IMMO	4 Impasse des Entrepreneurs	Construction d'un bâtiment artisanal
PC 044 100 21 A1031	LELIEVRE Mathieu	rue des Quarterons	Maison individuelle

ÉTAT CIVIL 2022

MARIAGES

POQUET Maëlys HUCHET Antoine	7/5/2022
BERTRAND Olympe RADET Alexandre	13/5/2022
CRÉMET Franck SEU Florence	21/5/2022
JURAN Marc ALLARD Chloé	28/5/2022
MIGNÉ Anaïs COLAS Matthieu	28/5/2022
BERGER Richard GALLET Coralie	25/6/2022
EPIARD Thomas CICEK Bahar	6/8/2022
SARRET Mathilde DUPONT Alizée	1/10/2022

NAISSANCES

PINEAU Paul Guillaume Jules	3/1/2022
TUHAUD LE CROM Evy Cathy Catherine	25/1/2022
BARTEAU Hope Ziva Elsa	15/3/2022
TESSIER ANANASSE Lily-Rose Françoise Gilberte	24/3/2022
GARAT Lenny Eden Néo	15/4/2022
OULHEN Erwan Vincent Joseph	19/4/2022
LE ROY Brivaël	10/5/2022
MARQUET Mila Anna	3/6/2022
MARSOLLIER Oxhanna Sara	25/7/2022
PIOT Eden Marcel Michel	1/8/2022

FROGER ROY Margot Isabelle Brigitte	8/8/2022
GADRI Emi Sofia	18/8/2022
CRETON Jules Vincent Christophe	22/8/2022
LATASTE THOPART Maddy	12/9/2022
DIOCHET Nathan Didier Jean	19/9/2022
DÉRAMÉ Pauline Fabienne Stéphanie	3/10/2022
RODRIGUES MOREAU Maria	28/10/2022
GARNIER Romy Anna Camille	13/12/2022
MARCELINO Mayra Fatima Gracinda	20/12/2022
REBEYROLE Rose Martine Claire	20/12/2022

DÉCÈS

DELHOMMEAU Serge	22/1/2022
PITON Alain Joseph	21/2/2022
HAREL Marie-Josèphe	2/3/2022
GODAL Gilbert	3/3/2022
GABORIT Monique	27/4/2022
CHEREAU Xavier	28/6/2022
CAZÉ-FRANÇOIS Philippe	1/7/2022
PASQUIER Daniel	28/7/2022
HEURTEAU Joseph	7/9/2022
JANEAU Jean-Luc	29/9/2022
SAINDON Rémy	18/10/2022
RAIMBAUD Bernard	27/12/2022



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2022

1. Territoire à Énergie Positive 2030 et développement durable

Benoît COUTEAU rappelle : que des propositions d'actions relatives au développement durable vont être présentées lors d'une prochaine séance du conseil municipal. L'objectif est d'accélérer la motivation de la commune en matière de développement durable en 2023-2024. Un travail sur la gouvernance va être aussi mené puis partagé entre tous les élus. Les délégations et les rôles au sein du conseil municipal pourraient également être revus au cours du 1er trimestre 2023, mi-mandat du conseil municipal.

2. Nouvelle école publique des 3 Moulins

Christian MAILLARD indique que les sols souples ont commencé à être collés cette semaine (2 classes et une salle multifonctions réalisées). Le travail sera terminé en fin de semaine prochaine. La cour est prête à être terminée en volume de terre. Les petits merlons devant les grillages côté nord sont faits. Le théâtre de verdure a été fait dans la journée. Le chantier sera totalement terminé le 15 ou 16 janvier 2023.

Benoît COUTEAU précise que la cour de l'école sera vraiment atypique par rapport aux cours traditionnelles.

3. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune - adoption du sursis à statuer

Pascal BOUTON souligne que le sursis à statuer est une démarche réglementaire. Quand une commune révisé son PLU, elle établit un projet en matière d'urbanisme avec de grandes orientations définies dans le PADD. Entre le PADD et la validation définitive du PLU, il y a encore un travail important de définition des zones avec les orientations envisagées.

Pendant ce laps de temps, des demandes d'urbanisme peuvent être déposées qui vont à l'encontre du projet communal défini dans le PADD du futur PLU.

Le sursis à statuer sert à figer la situation, les autorisations d'urbanisme avant l'adoption définitive du PLU.

Le sursis à statuer est un outil à disposition des communes qui est limité dans le temps soit 2 ans

maximum et prend fin à la date d'adoption du PLU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 15 voix pour et une abstention de Mme Servane CHESNEAU la modification du PADD.

Si le sursis à statuer est adopté, Benoît COUTEAU souhaite qu'il ne soit pas appliqué dès le 8 décembre 2022. Il est proposé que le sursis à statuer soit mis en place à compter du 1er janvier 2023.

Après avoir dépouillé les 16 bulletins, il y a 8 votes « oui », 4 votes « non » et 4 votes « blanc ».

4. Pôle santé - Convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique avec le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Françoise MÉNARD assure la présentation de la convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique avec le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de la convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique avec le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) concernant le projet de pôle santé.

5. Convention avec le service ADS (Autorisation Droit du Sol) de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Benoît COUTEAU rappelle que l'urbanisme est une compétence communale. Les permis de construire ont été instruits jusqu'en 2015 par l'Etat puis par les collectivités territoriales. En 2017, les communes de l'Agglo ont décidé de mutualiser les services « urbanisme » des communes au niveau de l'Agglo.

Après en avoir délibéré à bulletins secrets, le conseil municipal rejette la mission complémentaire de participation de l'instructeur aux réunions du ComCo UAP proposée dans la convention ADS avec 8 votes « non » et 8 votes « oui ». Lors d'un vote à bulletins secrets et en cas d'égalité des voix, juridiquement la proposition ne peut pas être adoptée.

6. Dispositif Conseil en énergie partagée (CEP)

Maîtriser l'énergie est un enjeu majeur pour notre territoire. Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'agglomération adop-



té par délibération du conseil communautaire le 25 mai 2021, le scénario retenu par Clisson Sèvre Maine Agglo marque un nouvel engagement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 15 voix pour et une abstention de M. Rodolphe BORRÉ la convention de mise à disposition du service de conseil en énergie partagé porté par Clisson Sèvre et Maine Agglo. Il est demandé à ce que soit précisé dans la délibération que le coût pour la commune de Monnières est de 0,70 €/habitant.

7. Convention de reversement de la taxe d'aménagement perçue par les communes membres à Clisson Sèvre et Maine Agglo

Benoît COUTEAU notifie que la Commune, membre de la Communauté d'agglomération perçoit le produit de la taxe d'aménagement applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme sur le territoire communal.

Après en avoir délibéré, 5 élus proposent un taux à 0%, 5 élus proposent un taux à 1%, 3 élus proposent un taux à 3% et 3 élus proposent un taux à 0,5%. Le taux moyen et arrondi validé est de 1% ce qui correspondrait à environ 385 € pour 2022.

8. Constitution de servitudes dans le cadre de l'échange Commune de Monnières/Consorts Caillé

Benoît COUTEAU indique que la commune a pour projet de mettre la rue de l'Église en double sens. La commune doit acheter une parcelle afin de permettre cette mise en double sens. Cependant cette acquisition a pour conséquence de modifier les droits de passage des riverains. Après négociation, il a été proposé d'accorder 2 places de stationnement sur le domaine privé de la commune afin de permettre éventuellement à un des riverains de modifier la destination de son bâtiment en logement d'habitation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité des différentes divisions cadastrales et valide à l'unanimité les différentes servitudes présentées.

Benoît COUTEAU souhaite rendre hommage à M. Joseph HEURTEAU qui a œuvré à ce qu'une solution soit trouvée dans le cadre de ce projet d'échanges.

9. Achat d'une parcelle route de la Minière

Vincent CAILLÉ assure que, dans le cadre du projet de pépinière agricole, Monsieur Christophe CHOTEAU, accepterait de vendre la parcelle YM10 d'une superficie de 6 627 m² dont il est propriétaire, route de la Minière, à côté de la propriété « Les Garennes ». Il est envisagé de lui proposer de l'acheter au prix de 7 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de la parcelle YM10 au prix de 7 000 €.

10. Achat d'une parcelle dans le futur centre-bourg

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat de la parcelle BI364 d'une superficie de 368 m² au coût de 15 000 €. Les différents coûts seront à la charge de la commune.

11. Branchement de la cuve de récupération d'eau de pluie aux sanitaires de l'école

Il est proposé au conseil municipal de débattre sur le projet de branchement de la cuve de récupération d'eau de pluie aux sanitaires de l'école.

12. Distributeur de pains

Benoît COUTEAU avertit que depuis la fermeture de la boulangerie et avec la fermeture prochaine de l'épicerie, il n'y aura plus la possibilité de se fournir en pain sur Monnières. Après contact avec l'entreprise Miehappy de Saint Georges de Montaigu, il est possible d'installer une machine à pains sur Monnières (5m²).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 15 voix pour et une abstention de Mme Sylvie CHATELLIER l'expérimentation de l'installation d'un distributeur de pains sur Monnières pendant un an.

Pascal BOUTON indique qu'il n'est pas convaincu par l'emplacement choisi. Benoît COUTEAU répond que l'entreprise leur a certifié qu'à partir du moment où il existe une bonne signalétique, l'emplacement du distributeur ne pose pas de souci.

13. Nettoyage de la future école publique

Benoît COUTEAU explique qu'il s'agit d'un premier niveau d'informations, une discussion plus approfondie est prévue en janvier pour un vote au conseil municipal du mois de février.



14. Création d'un poste permanent d'auxiliaire de puériculture à temps complet à la petite crèche

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'un poste permanent d'auxiliaire de puériculture à temps complet pour la petite crèche.

15. Création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet.

16. Nomination stagiaire à temps complet d'un agent d'entretien des espaces verts et d'un agent d'entretien des bâtiments

Avec la mutation de l'agent d'entretien des bâtiments et le départ en retraite de l'agent d'entretien des espaces verts, 2 agents contractuels ont été recrutés dont les contrats se terminent au 31/12/2022. Les 2 postes d'adjoints techniques titulaires étant vacants, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la nomination stagiaire des 2 agents contractuels actuellement en poste, à savoir M. Manuel VIAU depuis le 1^{er} juin 2022 en tant qu'agent d'entretien des espaces verts et M. Dimitri MACÉ depuis le 21 mars 2022 en tant qu'agent d'entretien des bâtiments.

17. Nomination stagiaire à temps non complet d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Rodolphe BORRÉ indique qu'avec la mutation d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), un agent contractuel a été recruté dont le contrat se termine le 31 août 2023. Cet agent, Mme Delphine ROBINEAU a sollicité sa nomination stagiaire en tant qu'ATSEM au sein des services de la commune. Un poste d'ATSEM titulaire étant vacant, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la nomination comme stagiaire de l'agent contractuel en poste, à savoir Mme ROBINEAU depuis le 31 août 2022 (divers contrats sur la commune depuis 2016).

18. Nomination stagiaire à temps non complet de deux agents de restauration

Rodolphe BORRÉ signale qu'avec le départ en retraite de 2 agents de restauration, 2 agents contractuels ont été recrutés dont les contrats se

terminent le 31 août 2023. Ces 2 agents, Mme Nadine GOURAUD et Mme Maryvonne AUDREZET ont sollicité leur nomination comme stagiaire en tant qu'adjoints techniques au sein des services de la commune. Les 2 postes d'adjoints techniques à temps non complet étant vacants, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la nomination stagiaire des 2 agents contractuels actuellement en poste, à savoir Mme Nadine GOURAUD depuis le 1^{er} septembre 2022 (au sein des services de la commune depuis le 26 février 2021) et Mme Maryvonne AUDREZET depuis le 1^{er} septembre 2022 (au sein des services de la commune depuis le 16 septembre 2021).

19. Passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le passage anticipé à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 et décide de retenir la nomenclature développée.

20. Décision modificative n°3

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative n°3.

21. Participation au financement du prix BD 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la participation de la commune de Monnières au financement du prix BD 2023.

22. Vœu du conseil départemental de Loire-Atlantique demandant l'organisation d'un référendum décisionnel concernant les limites administratives de l'ouest de la France

Benoît COUTEAU fait part du vœu du département de la Loire-Atlantique d'organiser un référendum concernant les limites administratives de l'ouest de la France et demande aux conseillers s'ils souhaitent soutenir ce vœu.

Après en avoir délibéré, 11 conseillers sont favorables à soutenir ce vœu, une élue, Mme Françoise MÉNARD est contre et 4 élus s'abstiennent à savoir Mme Gwladys BRANGER, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, Mme Magalie DUAUT-RAVELEAU et Mme Sylvie CHATELLIER.



23. Vœu du conseil départemental de Loire-Atlantique « Les AESH doivent retrouver un employeur unique : l'Éducation nationale »

Benoît COUTEAU indique que le département de Loire-Atlantique a transmis un second vœu relatif aux AESH qui fera l'objet d'un vote lors du prochain conseil municipal prévu début janvier 2023.

24. Questions diverses

Terrain Le Mortrais

Pascal BOUTON souligne que des habitants du Mortrais souhaitent acquérir une parcelle communale devant chez eux. Le ComCo UAP avait donné un avis favorable à cette vente. Benoît COUTEAU indique qu'il s'agit d'une pré-information et que ce point sera discuté lors du conseil municipal du 12 janvier 2023.

Rencontre ADMR

Stéphane ENTÈME indique qu'une rencontre a eu lieu avec l'ADMR, Françoise MÉNARD et Servane CHESNEAU cette semaine. L'ADMR cherche un espace abrité dans lequel le personnel de l'ADMR pourrait déjeuner. Il leur a été proposé la cuisine de l'ancienne poste. Le responsable du gîte de Saint Jacques de Compostelle a donné son accord. Une convention entre la commune et l'ADMR doit être rédigée concernant la mise à disposition de la cuisine de l'ancienne poste.

Décorations de Noël

Stéphane ENTÈME précise que les décorations seront posées samedi. L'inauguration de la place de l'église décorée aura lieu samedi à 17h30. À l'issue de l'inauguration, un vin chaud sera offert par la municipalité dans la salle de sport.

Moment de convivialité le 15 décembre 2022

Rodolphe BORRÉ confirme le moment de convivialité avec les agents de la commune le jeudi 15 décembre 2022 à partir de 17h30 jusqu'à 19h30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2023

1. Territoire à Énergie Positive 2030

2. Nouvelle école publique des 3 Moulins

Christian MAILLARD informe que le chantier de la nouvelle école avance et les sols souples seront terminés en milieu de semaine prochaine. Quelques portes correspondant aux interclasses doivent être peintes prochainement. La commission de sécurité est fixée le 2 février 2023 à 14 heures.

Le vendredi 20 janvier 2023, Christian MAILLARD assurera la visite de l'école avec les enseignants et les ATSEM (de 16h30-17h30).

Le déménagement de l'ancienne école est prévu le 13 février 2023.

La réception du chantier doit intervenir le 8 février 2023 matin.

3. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

La dernière réunion de révision du PLU a eu lieu le 3 janvier 2023 avec un recensement du petit patrimoine à préserver (puits, calvaires...) et un travail sur le patrimoine paysager.

4. Pôle santé - demande de subvention DETR, création d'un budget annexe et audit énergétique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la demande de subvention DETR pour le pôle santé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'un budget annexe pour le pôle santé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité l'audit énergétique pour le futur pôle santé.

5. Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 12 voix pour et 3 abstentions (M. Richard LOPEZ, Mme Sylvie CHATELLIER et M. Rodolphe BORRÉ) l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle école.



6. Branchement de la cuve de récupération d'eau de pluie aux sanitaires de l'école.

Après en avoir délibéré à bulletins secrets, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à continuer les démarches liées au branchement de la cuve de récupération d'eau de pluie aux WC de l'école avec 13 voix pour, un vote nul et une abstention.

7. Nettoyage de la future école publique

Avec l'ouverture de la nouvelle école, il convient de prévoir une prestation de nettoyage. Actuellement l'école des 3 moulins est nettoyée par l'entreprise GRANDJOUAN aux coûts indiqués ci-dessous :

Benoît COUTEAU indique que les élus délibéreront sur le sujet au prochain conseil municipal mais il demande néanmoins un avis de principe sur la proposition de Christian MAILLARD et Rodolphe BORRÉ, à savoir une solution mixte avec l'intervention d'une entreprise extérieure pour le nettoyage d'une partie de l'école et l'intervention interne d'agents communaux pour le nettoyage d'une autre partie de l'école.

L'ensemble des élus sont unanimement favorables à cette proposition.

8. Vente et déclassement d'un terrain communal au Mortrais

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le déclassement et la vente du terrain communal situé au Mortrais.

9. Convention d'action foncière avec l'Établissement Public Foncier (EPF) – secteur des Forges

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la convention d'action foncière avec l'Établissement Public Foncier (EPF) – secteur des Forges.

10. Convention de mise à disposition de la cuisine de l'ancienne Poste à l'ADMR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la convention de mise à disposition de la cuisine de l'ancienne Poste à l'ADMR.

11. Convention de mise à disposition des services et convention de mandat avec Clisson Sèvre et Maine Agglo concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Benoît COUTEAU précise qu'il s'agit d'une présentation des conventions qui seront soumises au vote lors du prochain conseil municipal du mois de février 2023.

12. Convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer concernant la convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV).

13. Convention renouvellement adhésion service médecine de prévention

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la convention de renouvellement de l'adhésion au service médecine de prévention du centre de gestion de Loire-Atlantique.

14. Autorisation donnée au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).

15. Achat d'un logiciel de gestion du temps de travail, des congés et absences

Afin de gérer plus efficacement le temps de travail, les congés et absences des agents de la commune, Rodolphe BORRÉ indique qu'il est envisagé l'acquisition d'un module supplémentaire (TANGARA) de notre éditeur COSOLUCE (comptabilité, paye...). Cet outil est une aide pour passer moins de temps à gérer le temps de travail, les congés et les absences des agents de la commune.

16. Règlement intérieur du personnel

Rodolphe BORRÉ indique qu'un travail de rédac-



tion d'un nouveau règlement intérieur du personnel est en cours.

17. Création d'un poste d'agent « volant » au sein des services de l'enfance

Rodolphe BORRÉ indique que ce point résulte d'une demande de la responsable de la petite crèche, Aude TEMPLIER, qui est intervenue lors du dernier ComCo FPRH.

18. Création d'un poste d'Accompagnement d'Elève en Situation de Handicap (AESH)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'un poste d'accompagnement d'élève en situation de handicap (AESH).

19. Vœu du conseil départemental de Loire-Atlantique « Les AESH doivent retrouver un employeur unique : l'Éducation nationale »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal soutient à l'unanimité le vœu du conseil départemental de Loire-Atlantique « Les AESH doivent retrouver un employeur unique : l'Éducation nationale ».

20. Désignation d'un délégué suppléant au niveau du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) en remplacement d'une élue démissionnaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 14 voix pour et une abstention Richard LOPEZ en tant que délégué suppléant au niveau du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

Changements au sein du conseil :

- ✓ déléguée au ComCo EJE :
Hélène Quéméré
- ✓ délégué au ComCo EPI :
Christian Maillard
- ✓ déléguée au ComCo ASC :
Sylvie Chatellier
- ✓ délégué au ComCo VET :
Vincent Caillé

21. Questions diverses

ComCo EPI : passage du cheval blanc

Hélène QUÉMÉRÉ indique que la commune souhaite vendre la partie basse du passage du cheval blanc (dans le prolongement du passage Guy Blanchard).

Diapo du ComCo ASP

Françoise MÉNARD informe les élus que le repas des seniors aura lieu le 1er avril 2023 à 12h30, salle Evasion. Toute personne est la bienvenue pour aider au service. Françoise MÉNARD précise qu'elle a sollicité l'association ANIMAJE pour aider au service du midi.

ComCo EJE : conférence d'André THERRIEN le 1er février 2023

Christian MAILLARD indique que le Pôle enfance va également travailler sur la tolérance, la semaine du 16 au 20 janvier 2023 en proposant aux enfants diverses activités autour de ce thème sur les temps d'APS, de TAP et le mercredi. À cette occasion, le Pôle enfance va ouvrir ses portes aux familles et aux équipes pédagogiques des écoles et de la petite crèche, le jeudi 19 janvier 2023 à partir de 18h afin de présenter ce projet et proposer un moment convivial en ce début d'année.

Linda GABORIAU indique qu'une fête du printemps (marché de producteurs, inauguration de rues...) sera organisée le 8 avril 2023.

INFORMATION



Retrouvez les compte-rendus détaillés des conseils municipaux sur le site internet de la commune :
www.mairie-monnières.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023

M. TURPAUD assure la présentation du spectacle Cartographies de l'avenir par la Cie Les Guêpes Rouges qui sera joué le 13 mai 2023 à 11h à l'Etang des Tuileries, à 15h au Four à Pain du Pont et à 19h au Moulin de la Minière à Monnières.

1. Territoire à Energie Positive 2030

2. Nouvelle école publique Les 3 Moulins

Christian MAILLARD assure la présentation de l'avancée des travaux de la nouvelle école publique. La réception des travaux a été assurée mercredi matin avec recensement de tous les points de réserves à lever avant l'ouverture de l'école. Dans la cour de l'école, 2 petits merlons le long des clôtures ont été supprimés ce qui va simplifier le passage du robot de tonte qui doit être acheté. Une haie vive extérieure sera mise en place. La clôture de la cour a pu être finalisée alors que ce n'était pas possible avant en raison de l'humidité du terrain. Le théâtre de verdure est intégré à la cour et sera protégé par un grillage orange plastique pour empêcher les enfants d'y accéder, entre la rentrée de février et les vacances de Pâques.

Demain, l'accès pompiers en stabilisé devant l'école sera terminé et permettra de stationner devant l'école lors du déménagement prévu lundi 13 février.

Linda GABORIAU précise que l'adresse de l'école sera Allée Emmi Pikler qui est une psycho-thérapeute hongroise qui a mis en place une pédagogie liée à la motricité libre, la confiance en soi et qui est une référence dans le domaine de la petite enfance.

3. Nettoyage de la future école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 15 voix pour et une abstention de M. Pascal BOUTON le choix de l'entreprise GRAND-JOUAN pour le nettoyage de la future école des 3 moulins.

Benoît COUTEAU propose d'être vigilant sur le temps effectué par les agents communaux pour le nettoyage de l'école.

4. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

Une réunion de la commission a eu lieu lundi soir. Une présentation de l'évolution du SCoT a eu lieu à l'Agglo hier. 48 hectares d'extension urbaine ont été estimés devoir se partager entre 9 communes de l'Agglo (communes classées en bourgs). Les calculs qui ont déjà été faits sur le sujet pour la commune soit environ 5 hectares restent valables aujourd'hui. La commission PLU a étudié 2 zones d'extension urbaine: Les Barres (en prolongement de l'allée des jardiniers) et Bochard. Il est ressorti que Bochard serait privilégié d'autant que la commune possède déjà du terrain sur ce site et que la zone était déjà classée en zone 2AU.

5. Pôle santé

Françoise MÉNARD fait part de la première réunion hier soir avec les professionnels de santé et le ComCo Pôle santé représentant une vingtaine de personnes. Les professionnels ont pris connaissance du futur projet du pôle santé. Un rappel des valeurs de la commune en matière de développement durable a d'abord été rappelé puis le projet de pôle santé a été présenté. Les premiers éléments de programme élaborés par le CAUE ont été également présentés.

6. Aménagement de la place de l'Eglise

Un comité de pilotage a été mis en place pour le suivi de ce dossier avec un représentant du ComCo UAP, CVE, Stéphane ENTÈME et Benoît COUTEAU. La commune est accompagnée par le cabinet SIT&A CONSEIL et par Constance SOUCHE-MARIE en tant qu'agent communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la fermeture de la place de l'Eglise avec 14 voix pour et 2 abstentions de M. Vincent CAILLÉ et Mme Magalie DUAUT-RAVELEAU.

Une réunion publique aura lieu le 28 février 2023 à 20h pour présenter le projet d'aménagement de la place de l'Eglise avec une invitation nominative pour les riverains.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de mettre la rue André Giraud en sens



unique de bas en haut avec 13 voix pour, 1 voix contre de M. Pascal BOUTON et 2 abstentions de M. Vincent CAILLÉ et Mme Magalie DUAUT-RAVELEAU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la sollicitation de la subvention DSIL pour le projet d'aménagement de la place de l'Église.

7. Gouvernance : périmètre, coprésidence et fonctionnement des ComCo

Benoît COUTEAU indique que la commune effectue un travail sur sa gouvernance. Dans les points de travail, la question est notamment de savoir si les élus sont au bon poste. Arrivant à mi-mandat, il semble pertinent de revoir les délégations des élus. Ces points vont être traités lors des conseils municipaux de mars ou avril 2023.

8. Feuille de route du développement durable : référentiel Région et matrice de gouvernance RSO

Benoît COUTEAU indique qu'un travail va être effectué par Stéphane ENTÈME et son ComCo RSO en s'appuyant sur le référentiel développement durable de la Région avec 5 domaines. Le ComCo RSO va adapter ce référentiel à la commune qui deviendra la feuille de route de Monnières en matière de développement durable. Une matrice de gouvernance RSO va également être travaillée.

Benoît COUTEAU propose que le référentiel soit présenté en conseil municipal par le ComCo RSO puis voté au conseil municipal suivant.

9. Convention relative à la mise à disposition d'un service de Clisson Sèvre et Maine Agglo : le Conseil en énergie partagé (CEP)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 14 voix pour et 2 abstentions de Mme Sylvie CHATELLIER et de M. Sébastien BESSON l'annulation de la délibération du 8 décembre 2022 relative à la convention de mise à disposition d'un service de Clisson Sèvre et Maine Agglo : le Conseil en énergie partagé (CEP) et de redélibérer en supprimant la mention « au coût de 0,70 € par habitant/an ».

10. Convention de mise à disposition des services et convention de mandat avec Clisson Sèvre et Maine Agglo concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la convention de mise à disposition des services et la convention de mandat avec Clisson Sèvre et Maine Agglo concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

11. Convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV).

12. Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique

Emmanuelle PEAUDEAU indique que le conseil municipal a déjà voté le principe de souscrire l'assurance statutaire des risques statutaires du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique.

Il apparaît opportun pour la commune de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents en cas de décès, invalidité, incapacité temporaire et d'accidents ou maladies imputables ou non au service.

13. Forfait mobilités durables

A l'unanimité, le conseil municipal émet un vote de principe favorable à l'instauration de ce forfait de mobilités durables. Benoît COUTEAU précise que Stéphane ENTÈME est également favorable à la mise en place de ce forfait.

14. Création d'un poste d'agent polyvalent au sein des services de l'enfance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'un poste d'agent polyvalent au sein des services de l'enfance.



15. Accord sur l'échange des 2 écoles et déclassement d'une partie de l'école publique du domaine public vers le domaine privé de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le déclassement de la parcelle AE259 du domaine public vers le domaine privé de la commune et valide l'échange des parcelles AE257 et AE259 appartenant à la commune et correspondant au site l'école publique et le terrain de tennis contre les parcelles BI547 et BI1199 appartenant à la fondation de la providence.

16. Convention de mise à disposition du foyer des jeunes à l'association ANIMAJE

Christian MAILLARD indique que l'association ANIMAJE gère l'Espace jeunes de Monnières et pour cela occupe un bâtiment communal situé 4 rue du Fief Seigneur. Une convention de mise à disposition du foyer des jeunes à l'association ANIMAJE doit être mise en place avec prise en charge par l'association des frais liés à la ligne téléphonique et internet.

17. Redevance d'occupation du domaine public et participation financière pour l'alimentation électrique du distributeur de pains

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide avec 15 voix pour et une abstention de Mme Sylvie CHATELLIER la convention d'occupation du domaine public et d'exploitation d'un distributeur de baguettes d'une durée de 6 mois renouvelable 2 fois 6 mois intégrant une participation annuelle de l'entreprise de 1200 € pour l'alimentation électrique et la redevance forfaitaire d'occupation du domaine public pour le distributeur de pains de 150 € par mois.

18. Autorisation du ramassage du bois mort

Après en avoir délibéré, le conseil municipal rejette cette demande de ramassage de bois mort avec 6 voix contre, 5 voix pour et 5 abstentions.

19. Règlement de location des salles et tarifs de location

Benoît COUTEAU propose de laisser le ComCo ASC réfléchir à cette question et proposer une évolution des tarifs en 2023 qui pourrait être un

pourcentage d'augmentation lié à la flambée des prix de l'énergie. Une augmentation plus fine pourrait être étudiée ensuite pour 2024.

20. Composition de la commission de révision du PLU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la nouvelle liste des membres de la commission PLU :

Mr le Maire, Benoît COUTEAU,

RSO : Co-président : Mr Stéphane ENTÈME

ASP : Co-présidente : Mme Françoise MÉNARD

CVE : Co-présidente : Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE

UAP : Co-présidents : Mr Pascal BOUTON--Mr Christian MAILLARD

VET : Co-président : Mr Vincent CAILLÉ

Représentant des vignerons : Frédéric HEURTEAU (suppléant : Jean-François BARON),

Monniérois impliqués : Remy BOUET, Gérard BOUAUD, Albert MÉCHINEAU

21. Questions diverses

Rodolphe BORRÉ fait part de la réunion agents/élus qui se tiendra le 27 février 2023 de 18 à 19h en salle Henri Gaborit. Cette réunion a un caractère obligatoire pour les agents. Il y aura un temps d'échanges formel de 30 minutes et un temps convivial entre 18h30 et 19h. La réunion du bureau aura lieu à la suite de ce temps d'échanges.

Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE indique qu'elle s'est rendue à la gendarmerie de Clisson pour porter plainte suite à l'arrachage des panneaux « sens interdit » de la rue du Fief seigneur. Les gendarmes ont conseillé d'installer des caméras de protection notamment à l'étang des tuileries. Benoît COUTEAU fait également part des sacs poubelles d'ordures ménagères qui sont régulièrement déposés près des sacs jaunes ainsi que des feux qui sont régulièrement pratiqués sur la commune alors que c'est interdit.



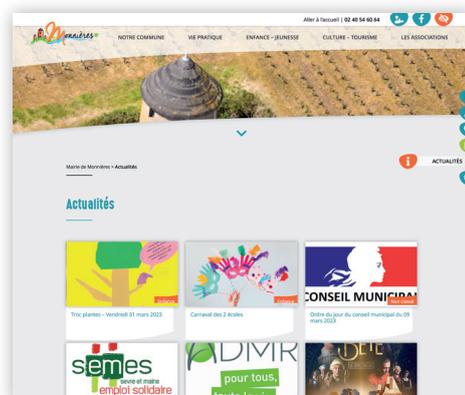
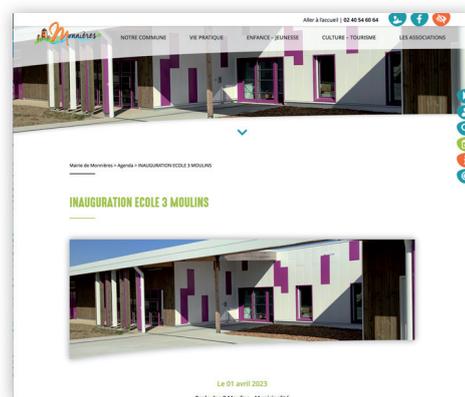
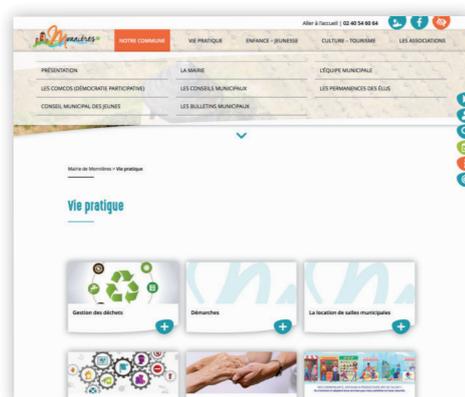
SITE INTERNET

Après de longs mois de travail, le ComCo ACI (Accueil-Communication-Information) est ravi de vous annoncer que le site internet de la commune est opérationnel.

Vous pourrez y trouver toutes les informations concernant la commune, les actualités, ainsi qu'une boîte contact pour communiquer plus facilement.

Merci de patienter encore pour certaines pages qui sont en cours de création.

Le ComCo tient à remercier Emmanuel Chauve de BCN-bureau2créa pour tout le travail effectué.





**Marie Lou LOUVEAU
DE LA GUIGNERAYE**

LE COMCO CVE

(CADRE DE VIE, VOIRIE, EAUX)

La nouvelle école est terminée ainsi que la voirie qui relie la mairie et le lotissement du Pampre d'or. Il reste quelques ajustements à faire au cours des semaines à venir.

Le 28 février une réunion publique a eu lieu pour présenter aux habitants une première esquisse du nouvel aménagement de la place de l'église. Merci à tous ceux qui se sont déplacés.

Cette présentation du bureau d'études SIT&A conseil s'est construite sur les travaux effectués ces dernières années par les différents ComCos.



Projet d'aménagement de la place de l'Eglise. La place sera mise en impasse et végétalisée. La circulation automobile s'effectuera à double sens dans la rue de l'Eglise élargie. Cette première tranche des travaux est prévue dès cet été.

Le ComCo CVE qui, malheureusement, a pris du retard sur les différents travaux de voirie est au travail. Une première réfection des voies, à minima, a été faite. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un Plan Pluri Annuel de Réfection des Voies afin de prioriser les routes les plus dégradées en fonction de la fréquence de circulation. Cela mettra du temps mais nous y arriverons !



Suite aux nombreuses « incivilités » survenues ces dernières semaines (descellement des panneaux de sens interdit rue du fief Seigneur, renversement des caisses palettes installées pour ralentir les véhicules [un peu trop pressés] la mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie qui augmentera le rythme de ses rondes. Il faut savoir que toutes ces incivilités ont un coût supporté par tous les Monniérois.

En ce qui concerne les parkings, nous réfléchissons tous à une amélioration des conditions de stationnement. Cela ne plaît pas à tous mais, en majorité, nous pouvons faire quelques mètres à pied entre le stationnement et l'école ou les commerces.

Pour ma part j'effectuerai une permanence à la mairie le lundi de 16h à 18h : j'y recevrai vos doléances et nous réfléchirons ensemble aux meilleures solutions à y apporter.

Je rappelle que tous les ComCos sont ouverts à tous les Monniérois. Le ComCo CVE (Cadre de vie, Voirie, Eaux) a lieu tous les premiers jeudis du mois de 18h30 à 20h30 salle Henri Gaborit. Vous y êtes les bienvenus.

Marie Lou Louveau de la Guigneraye



LE COMCO VET (VITICULTURE – ÉCONOMIE – TOURISME)

La Table d'Orientation du moulin de la Minière

La réalisation de la table d'orientation du moulin de la Minière est arrivée à son terme. Son concept

de table éclatée aux quatre fenêtres, avait été soumis par Albert Méchineau à Jean Blaise directeur du Voyage à Nantes lors de son passage dans le Vignoble. Ce projet avait été retenu en toute fin du mandat précédent par le Département parmi ses projets de Tourisme durable.



Le comco VET de la nouvelle municipalité animé efficacement par sa présidente élue Magalie Duaut a pris en charge son suivi et sa concrétisation.

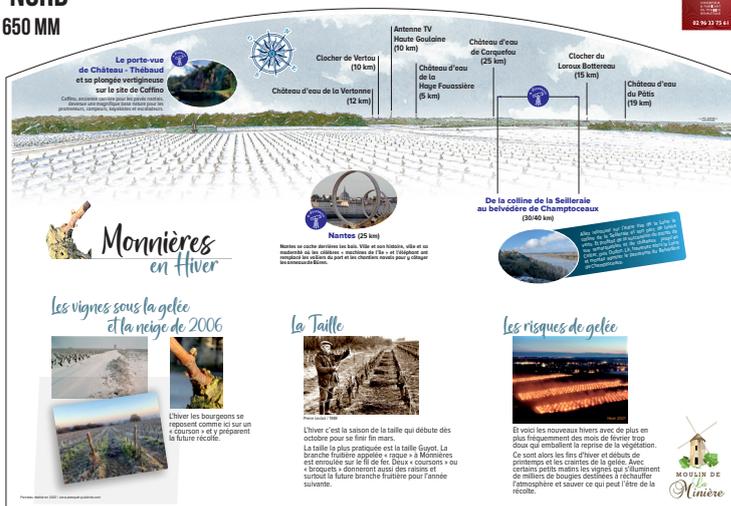
A l'image du parcours d'interprétation de Clisson, la réalisation des quatre éléments de la table proprement dite ont été confiés et travaillés selon la technique de lave émaillée par l'entreprise Jezequel. Plusieurs entrevues sur site et un déplacement dans les ateliers de St Brieuc ont été nécessaires. Cette table éclatée décline les paysages et travaux des quatre saisons de la vigne, met en valeur et distancie les principaux points d'horizons qui ont été visités un à un, et dans sa rubrique « à voir » incitent à la visite des sites les plus remarquables aux alentours, soit dans un rayon de 40 à 50 km. La pose de ces tables et la transformation des grilles de protection est



l'œuvre bénévole de Christian Thomas et Guy Blanchard.

La conception des mobiliers pédagogiques au sol est l'œuvre des deux entreprises monniéroises « Mme B (Fanny Bilous) et Studio L (Léa Ferée). Leur forme générale et leur graphisme soigné évoquent les ailes d'un moulin. A partir des vestiges existants au sol, et sous le contrôle technique de l'association du moulin de la Garenne à Pannecé, les schémas et textes décrivent le mécanisme Berthon qui était celui de notre moulin. D'autres panneaux annoncent le cycle des saisons que l'on retrouve sur les tables émaillées. Et d'autres encore offrent aux visiteurs et aux marcheurs sur le sentier, un quizz et des activités ludiques et sportives. La réalisation des structures est l'œuvre de l'entreprise Bois Loisirs Création de Saint Mars du Désert. Cet ensemble est un bel apport au patrimoine culturel et touristique monniérois. Il ne reste plus qu'à améliorer les abords végétalisés, et disposer la signalétique d'accès, avant de procéder à son inauguration. Ce bel aménagement attend votre visite !

N/O-NORD
450 X 650 MM





ÉCOLE PUBLIQUE LES TROIS MOULINS

Bienvenue à l'école publique « Les Trois Moulins » de Monnières !

Nous vous souhaitons à tous une belle nouvelle année, nous espérons que cette année 2023 vous apporte tout ce dont vous avez besoin ! Nous souhaitons tout d'abord remercier l'association des parents d'élèves pour le spectacle de Noël qui a fait l'unanimité parmi les petits et les grands enfants. Un grand merci aussi pour l'organisation de la soirée de Noël, l'esprit de Noël était bien présent grâce à une magnifique décoration. Les élèves ont été ravis de pouvoir chanter dans un cadre féérique puis de découvrir les cadeaux déposés par le Père-Noël. C'était un agréable moment de convivialité.

Le Nouvel an chinois des CE2

La classe de CE2 a souhaité poursuivre les festivités en fêtant le Nouvel an chinois à l'école. Afin de faire fuir les monstres, les élèves de CE2 ont défilé bruyamment dans la cour de l'école. Ils étaient masqués d'un visage de dragon. C'était un défilé haut en couleur, les monstres ont vu ROUGE !

Rallye mathématiques au collège

En janvier, les CM2 se sont rendus au collège Rosa Parks pour participer au rallye mathématiques de Loire-Atlantique avec une classe de 6ème. Deux équipes réunissant donc les deux classes ont été constituées et ont planché pendant une heure sur une dizaine de problèmes à résoudre. La deuxième épreuve qualificative aura lieu au mois de mars et ce sera au tour des collégiens de venir nous rendre visite à Monnières.

Projet musique pour les classes de maternelle

Depuis le vendredi 13 janvier, les classes de cycle 1 bénéficient des interventions d'Émilie Coquelin, musicienne intervenante diplômée d'État. Dix-neuf séances sont prévues les vendredis jusqu'à la fin du mois de juin.

Dans le cadre de l'axe 1 du projet d'école « Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance », nous avons souhaité travailler autour

du bien-être par la prise de conscience du corps et des émotions.

Lors des séances de musique, l'enfant est amené à prendre conscience des émotions suscitées par la musique, à appréhender la musique par le mouvement du corps et par la voix, à créer des paysages sonores en relation avec les albums lus et étudiés en classe.

Ces séances sont attendues avec beaucoup d'impatience par les élèves et tous adhèrent à ce projet par une participation active et enthousiaste.

Liaison avec la bibliothèque municipale

La liaison avec la bibliothèque municipale se poursuit et permet aux élèves d'emprunter des livres et de profiter d'un moment de lecture plaisir dans un cadre privilégié.

Plusieurs classes ont eu la chance d'assister à une lecture animée «La souris qui cherchait un mari», proposée par des intervenantes bénévoles grâce à un raconte-tapis confectionné artisanalement. Merci aux bénévoles de la bibliothèque !

Rencontres sportives USEP

Depuis le mois de décembre, les classes de GS, CP, CE1 et CM1 inscrites à l'USEP ont pu vivre leur première rencontre sportive avec d'autres écoles du secteur. Les enfants ont appris à se connaître grâce à la pratique d'activités sportives comme le Kin-ball, les jeux de raquettes, le handball ou la gymnastique.

Les CM à la découverte du bord de Sèvre.

Ce mercredi 8 février dernier, les élèves de CM1 CM2 de l'école des Trois Moulins, ont posé la première pierre de leur projet «classe de découvertes autour de la Sèvre nantaise».

Pour cette toute première sortie, nous sommes descendus le long de la rue des Quarterons, jusqu'au hameau des Loges afin de découvrir notre Sèvre nantaise.

Une première approche pour les 48 élèves a permis de poser le vocabulaire (bassin versant, lit, rive, amont, aval...) qui sera indispensable tout au long du projet.

Les élèves ont également découvert que Monnières, avant l'apparition du pont était un port et que de nombreux marchands y commerçaient depuis et vers Nantes à bord de leurs gabarres.



Nous avons également appris que Monnières était la frontière entre la Sèvre navigable et cette fameuse Sèvre des Moulins que nous découvri-rons au mois de mai.

Une matinée bien fraîche mais intéressante qui marque le tout début d'un projet qui s'annonce riche en découvertes et en émotions... A suivre donc dans le prochain bulletin.

La réussite de tous nos élèves, l'acquisition du « lire, écrire, compter » dans un climat scolaire positif et propice au vivre et apprendre ensemble nous tiennent à cœur.

Des matinées passerelles pour tous les futurs élèves inscrits en petite-section seront aussi organisées au cours du mois de juin.

L'école ouvrira également ses portes le vendredi 14 avril prochain de 16h30 à 18h30 ! Vous pourrez alors découvrir les nouveaux locaux, rencontrer l'équipe enseignante et observer les travaux des élèves qui seront exposés. Les représentants des parents d'élèves seront également présents pour répondre à vos questions.

A bientôt à l'école !

Ecole publique Les trois moulins

CONTACT



Si vous souhaitez nous rencontrer et visiter l'école, écrivez-nous à l'adresse suivante : ce.0440598L@ac-nantes.fr

Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes.

L'APE DES TROIS MOULINS

En décembre, les festivités annonçant les vacances de Noël prévues par l'équipe de l'APE pour les élèves de l'école des Trois Moulins et leurs familles ont été chaudement applaudies ! Tout d'abord la matinée spectacle de Noël (avec la compagnie Tournebidule et ses agents secrets hilarants) puis la soirée chorale, et enfin en partenariat avec l'Asso La Monniéroise la co-organisation du Marché de Noël sur un week-end pour l'ensemble des Monniérois.

En ce début d'année, l'APE organisait sa traditionnelle et sympathique matinée déraquage samedi 21 janvier 2023, sous un soleil radieux (qui faisait oublier le froid !). Une vingtaine de parents se sont occupés de pré-tailler la vigne dans la bonne humeur, battant le record de rapidité de taille de la parcelle ! L'année prochaine, venez encore plus nombreux, un record ne sert qu'à être battu !

Puis le printemps annonçait le Carnaval, organisé en partenariat avec l'APEL de St Joseph : moment festif dans les rues de Monnières au son de la Batucada !

Enfin dans votre agenda, n'oubliez pas d'inscrire la fête de l'école : samedi 24 Juin à partir de 14h !

Ci-dessous spectacle, déraquage et chorale.





ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH

« En « advent » pour Noël ! »



Le 9 décembre 2022, parents et enfants se sont retrouvés dans la salle Evasion très joliment décorée par les parents de l'APEL pour vivre un temps festif avant les fêtes de Noël. De la PS au CM2, les enfants se sont rassemblés pour interpréter plusieurs chants sur le thème du déménagement et sur celui de Noël. La soirée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur autour du verre de l'amitié pour les plus grands et en musique pour les plus jeunes.

Le 16 décembre, petits et grands se sont réunis à l'église pour vivre une célébration de l'avent avec la mise en scène d'un conte « La légende des quatre bougies de l'Avent ».

« Rencontre avec Nicolas Harel, prêtre de la paroisse, à l'occasion de l'épiphanie »



Pauline Doat LEME Enfance-Jeunesse et Nicolas Harel, nouveau prêtre sur la paroisse Ste Marie Val de Sèvre depuis septembre nous ont rendu visite en janvier. Après un temps de présentation, le prêtre a répondu aux questionnements des enfants. Après quelques explications sur l'épiphanie, nous avons partagé une galette des rois.

Les élèves de PS/MS ont d'ailleurs confectionné des jolies couronnes pour fêter l'épiphanie comme il se doit.



« A Saint Jo, ça déménage ! »

Chaque classe explore un univers particulier tout au long de l'année, celui d'Harry Potter pour les CM1 CM2, l'univers des Contes pour les CE1 CE2, celui de Claude Ponti, auteur de littérature pour la jeunesse pour les GS CP et l'univers de la construction et des travaux pour les TPS PS MS. Les CE2 ont réalisé un rallye lecture où chacun pouvait lire jusqu'à 23 contes traditionnels. A l'issue du rallye, chacun a reçu un diplôme avec une médaille d'or, d'argent, de bronze ou... de chocolat. Les PS/MS ont réalisé des maisons à la manière de l'artiste Du Buffet. Les GS/CP découvrent les illustrations très



fournies des albums de Claude Ponti, les noms amusants donnés aux personnages, les jeux de mots dans le texte... Ils ont fait la connaissance des personnages « Monsieur Monsieur » et « Mademoiselle Moisselle », mais également « Tromboline et Foulbazar, Blaise (le poussin masqué) » et de nombreux autres poussins, personnages récurrents dans les albums pour enfants de Claude Ponti. Lors d'un atelier cuisine, les élèves ont construit leur château d'anniversaire (un régal pour les yeux et les papilles) en clin d'œil à l'album « Le château d'Anne Hiversère » dans lequel Blaise organise un « incroyabilicieux » château pour leur meilleure amie : Anne Hiversère... Les CM lisent le livre « Harry Potter à l'école des sorciers ». Ils travaillent aussi la production d'écrit en s'inspirant de l'univers des sorciers et écrivent des articles comme Le Noël des sorciers, Les élèves de Poudlard partent en classe de neige ou encore des potions ont été mélangées durant le cours. Ils travaillent aussi en arts visuels et ont réalisé le portrait de Harry Potter ou encore des chouettes qui apportent le courrier aux élèves tous les matins.



« Participation au championnat Perplexus 2023 »

Depuis plusieurs semaines les élèves de CE et CM s'entraînent pour pouvoir participer au championnat régional qui se déroulera à St Hilaire de Clisson le 18 mars 2023. Il s'agit de faire parcourir à une bille un parcours de 100 étapes dans un labyrinthe en 3D sans la faire chuter. Calme et dextérité sont nécessaires pour intégrer le cercle des plus habiles joueurs de France. 4 élèves représenteront l'école à ce championnat, un en individuel et trois en équipe. 19 écoles participent au championnat régional. Il faudra être dans les 5 meilleures pour espérer se qualifier à la finale nationale à Paris le 27 mai.



HISTOIRES DE PARENTS

Du 6 au 14 mai, va se dérouler la 5e édition de la semaine de la non-violence éducative, organisée par Histoires de parents.

La non-violence éducative, Kesako ? Il s'agit d'aider chaque enfant à grandir et à devenir un homme ou une femme autonome, responsable, conscient, actif et solidaire... En bref, un adulte heureux. Pour cela, les parents accompagnent l'enfant en posant le cadre et en montrant une voie positive pour résoudre les conflits. Autant qu'ils le peuvent, car évidemment il n'est pas toujours aisé d'être disponible pour accueillir toutes les émotions de nos chers enfants ou adolescents...

Au programme de cette semaine de la non-violence éducative, des soirées aux thèmes variés :

Les apprentissages : comment accompagner au mieux nos enfants ; Les pleurs des bébés ; Prévenir et accompagner les colères de mon enfant ; groupe d'échange sur l'auto empathie.

La projection du film « L'école de la Vie », de Julien Peron et Laurent Queralt, au Connétable de Clisson

Une conférence dessinée et gesticulée de l'association IKI IKI qui met l'art, la culture et le ludique au service de la santé affective des plus jeunes. Cette conférence aura pour thème : comment parler à ses enfants de la sexualité ?

Il y aura aussi un atelier de portage pour les parents de jeunes enfants, un spectacle de la Compagnie de la Graine bleue. Cette semaine se clôturera par une journée Nature, pendant laquelle de nombreuses propositions vous seront proposées pour passer une chouette journée en famille : troc plantes, atelier potager, balade méditative et encore plein d'autres surprises....

Histoires de parents, c'est aussi un Lieu Accueil Parents Enfants, ouvert tous les mercredis matins (sauf vacances scolaires) pour venir

passer un temps de jeux avec votre enfant et rencontrer d'autres parents. De nombreuses propositions d'ateliers parents-enfants, dans le cadre de la campagne nationale « les mille premiers jours » sont mises en place le lundi matin pour les 0-3 ans. Cette action est financée par l'Agence Régionale de la Santé. Tout le planning sur le site "Histoires de parents".



INSCRIPTIONS



Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2023 :

Pour prendre contact avec l'école et convenir d'un rendez-vous, envoyer un mail à l'adresse suivante :

ec.monnières.st-joseph@ec44.fr

Isabelle Bricard,
cheffe d'établissement
de l'école St Joseph

CONTACT



N'hésitez pas à nous contacter ou à prendre les infos :

<https://histoiresdeparents.weebly.com/>

<https://www.facebook.com/histoiresdeparents44/>

histoiresdeparents@yahoo.fr - 07 85 18 78 64



PRÉVENTION

CANICULE ET FORTES CHALEURS



Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereux pour la santé surtout chez les personnes les plus à risque. Comme chaque année, Santé publique France met en place sa veille saisonnière et rappelle les messages de prévention et les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

Conseils et gestes simples à adopter par tous pour se protéger des fortes chaleurs

Les conseils de prévention s'appliquent à tous et particulièrement aux personnes fragiles en raison de leur âge, de leur état de santé (traitements médicamenteux majorant l'effet de la chaleur ou perturbant l'adaptation de l'organisme à la chaleur) d'un événement de vie (femmes enceintes) ou du fait d'une surexposition à la chaleur en raison de conditions de travail, de vie, de comportement ou d'environnement (sportifs, travailleurs, occupants de logement exposé aux fortes chaleurs...).

- ✓ Buvez de l'eau régulièrement, même si vous n'avez pas soif, évitez l'alcool
- ✓ Mangez en quantité suffisante
- ✓ Restez au frais : évitez les sorties aux heures les plus chaudes, mouillez-vous le corps
- ✓ Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- ✓ Évitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes (travail, sport)
- ✓ Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- ✓ Maintenez votre logement au frais :

Dans la journée, persiennes et vitrages seront :

- ✓ Maintenus fermés du côté du soleil. Ce double obstacle limite l'entrée de la chaleur dans la pièce
- ✓ Ouverts du côté ombragé si cela permet la réalisation de courants d'air. Dans ce cas, prendre une serviette humide pour que l'évaporation refroidisse l'atmosphère. S'il n'est pas possible de faire des courants d'air avec les seules fenêtres à l'ombre, les maintenir fermées.

Dès que les températures extérieures sont inférieures à la température intérieure :

- ✓ Ouvrir en grand les persiennes et vitrages pour rafraîchir le logement

Si le logement ne peut pas être maintenu frais :

- ✓ Se rendre dans un endroit frais (bibliothèque,

cinéma, magasins, pièce rafraîchie...)

En cas de déplacement en voiture :

- ✓ Privilégier les heures les moins chaudes
- ✓ Prévoir d'emporter de l'eau en quantité suffisante pour tout déplacement
- ✓ Ne jamais laisser une personne, en particulier un enfant, seule dans une voiture, même pour une courte durée

En cas de fortes chaleurs, certains médicaments sont susceptibles d'altérer les mécanismes de défense de l'organisme. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

A Monnières :

Comme tous les ans, le CCAS et le Comco ASP organisent le plan canicule en cas de fortes chaleurs. Cela consiste :

- ✓ à s'inscrire sur une liste en mairie et laisser ses coordonnées adresse et téléphone. Nous devons en cas de canicule, rencontrer cette personne et lui expliquer les actions à mettre en place.

Il y aura aussi des affiches et quelques dépliants dans les commerces et le cabinet médical.

Nous avons choisi d'être attentifs à nos voisins et famille, et de prêter attention autour de nous.

N'hésitez pas à signaler toute personne en difficulté en cas de fortes chaleurs, en contactant le référent du quartier ou village ou la mairie.

- ✓ Mairie : 02 40 54 60 64.

- ✓ Mail : accueil@mairie-monnieres.fr

En cas de malaise ou de coup de chaleur j'appelle le 15

Ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes

N° plateforme téléphonique d'Information Canicule : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe entre 9h et 19h)

Pour le Comco ASP et le CCAS,

Françoise Ménard

Adjointe Affaires sociales Santé Personnes âgées





MISSION LOCALE VIGNOBLE NANTAIS



La Mission Locale propose des actions en faveur des jeunes tout au long de l'année.

Découvrez la variété des actions menées avec et pour les jeunes.

AU SECOURS JE DEVIENS ADULTE

Cette action, organisée en janvier 2023 par un collectif de 6 jeunes suivis par la Mission Locale, a rassemblé 14 jeunes qui ont participé à une journée sur le thème des contraintes administratives.

Des participants sont intervenus sur le thème des emprunts bancaires et assurances, accès au logement, impôt sur le revenu et en fin de la journée avec un jeu ludique « Course aux Papiers ».

Cette journée qui s'est terminée par un temps convivial autour de la galette des rois, forte en échanges a été l'occasion pour ces jeunes de mieux comprendre le « monde des adultes » et d'être sensibilisés aux contraintes administratives dans la vie de tous les jours.

SEJOUR DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU GOLF DE SAINT-TROPEZ

6 jeunes accompagnés par la Mission Locale du Vignoble Nantais ont rejoint le Golfe de Saint Tropez pendant une semaine afin de découvrir les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Cette action menée par La Mission Locale de Saint Tropez, fut l'occasion pour ces 6 jeunes accompagnés par deux conseillers de la Mission Locale de découvrir des métiers passionnants et des entreprises recruteuses qui leur ont donné envie de s'y investir en proposant leur candidature.

JE CRÉE MA MINI-ENTREPRISE

Pour cette 2ème édition, 9 jeunes entrepreneurs de moins de 18 ans se sont rassemblés pendant 4 semaines de novembre à décembre 2022 afin de créer une entreprise ou un service. Cette action ayant pour but de leur faire découvrir le monde de l'entreprise et d'acquérir des compétences et un savoir être en créant un service ou un produit au sein d'un collectif.

Ces jeunes ont été aidés et soutenus par deux conseillères de la Mission Locale du Vignoble Nantais et ont ainsi décidé de créer une chaîne d'information pour les jeunes.

Cette action s'est terminée par une présentation à un jury de plusieurs chefs d'entreprises et d'associations du Vignoble qui ont été emballés par le projet original de ces 9 jeunes.

Tout au long de l'année, La Mission Locale met en place des actions en lien avec la jeunesse, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'actions que nous aurons à cœur de déployer sur votre commune.



CONTACT



Par téléphone : **02 40 36 09 13**

Par mail :

accompagnement16-25@mlvn.fr

En consultant le site internet :
<http://www.missionlocalevignoblenantais.fr>

En suivant l'actualité sur

 **missionlocaleduvignoblenantais**

 **mission_locale_vignoblenantais**



PÔLE SANTÉ



Depuis de nombreuses années, la municipalité réfléchit à la création d'un pôle santé au sein duquel l'ensemble des praticiens monniérois et ceux souhaitant s'y installer pourront exercer. Un lieu a été choisi de longue date : l'école St Joseph rue des Forges. Lors de la création de la nouvelle école publique un échange a été formalisé entre la commune et « La Providence » pour que l'école privée déménage dans l'ancienne école publique, et ce, dès septembre 2023.

Le projet du pôle santé est sorti des cartons pour passer en phase d'étude. De décembre 2022 à février 2023, la commune a été accompagnée par le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), dans l'élaboration d'un diagnostic architectural, urbain et paysager. Le travail du CAUE a permis de s'assurer de la faisabilité des grandes lignes du projet, à savoir :

- ✓ Vérifier que les surfaces demandées par les praticiens s'intègrent dans les bâtiments existants.
- ✓ S'assurer que l'accès au pôle santé soit aisé depuis la RD7.

✓ Optimiser le besoin de stationnement sur le site et ses alentours, en préservant les arbres existants.

✓ Valoriser la cour actuelle pour créer une alcôve paysagère à disposition des patients, des praticiens et de tous les monniérois.

La commune de Monnières travaille en collaboration avec les praticiens pour penser le pôle santé en cohérence avec leurs besoins.

Pour pérenniser le service de soins de la commune, et épauler l'équipe existante, nous recherchons activement des médecins généralistes. Nous y travaillons avec l'aide de nos deux médecins en place. A ce jour, nous étudions les différentes possibilités d'installation pour accueillir de futurs médecins généralistes (remplaçants, collaborateurs, salariés) et assistants médicaux.

En conseil municipal nous allons avoir à faire de nombreux choix en termes de voirie, parking et circulation dans la cour. En attendant d'arriver au seuil des 2 500 monniérois, un bâtiment va être réservé pour une future pharmacie.





SEMES

EMPLOYEUR SOLIDAIRE DU VIGNOBLE NANTAIS



Depuis plus de 30 ans, SEMES œuvre pour soutenir les personnes en recherche d'emploi. Notre plus-value, une mise en emploi rapide pour les personnes, sans oublier l'accompagnement individualisé pour viser l'emploi durable pour tous !

Une action qui porte ses fruits, en 2022 c'est plus de 222 salariés accompagnés, 270 clients partenaires engagés. SEMES c'est surtout plus de 64 personnes de retour à l'emploi durable après un accompagnement, 5 salariés qui se sont orientés dans une formation reconversion, et 2 salariés que nous avons aidé à prendre leur retraite !

Sur ce mois de mars nous programmons des rencontres près de chez vous avec la formule « 1 heure = 1 emploi ».



1 HEURE=1 EMPLOI

En recherche d'emploi ?

Venez découvrir les métiers, mais aussi l'accompagnement proposé par SEMES

- Au Bignon ; le jeudi 6 Avril de 14h à 15h
- A Aigrefeuille ; les jeudis 13 et 27 de 14h à 15h
- A Clisson ; les vendredis 7, 14 et 28 avril de 14h à 15h
- A Vallet ; le lundi 17 avril de 14h-15h
- Au Loroux Bottereau ; le 3 avril de 14h-15h

INSCRIPTION



Inscription obligatoire au
02 40 03 93 54 /
secretariat@semes-44.fr

Personnes en recherche d'emploi, entreprises en recherche de main d'œuvre ou de prestation, contactez nous pour en savoir plus.

SEMES une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale.

1 rue des filatures - 44190
CLISSON

CONTACT

02 40 03 93 54 /
secretariat@semes-44.fr
www.semes-44.fr



Inscription obligatoire
02 40 03 93 54
secretariat@semes-44.fr

Pour plus d'infos sur les métiers,
consultez notre site internet
www.semes-44.fr





BIBLIOTHÈQUE

AU PLAISIR DE LIRE

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 21 janvier 2023.



C'est autour d'environ 5200 documents (romans, BDs, documentaires, albums, magazines, mangas) que se retrouvent nos 133 adhérents, qui ont emprunté 8 700 livres en 2022.

La bibliothèque achète 2 fois par an des nouveautés et des suites de séries.

Dans les derniers achats ; le prix Goncourt 2022, Vivre vite (Brigitte Giraud), L'arche de Rantanplan (Lucky Luke), Mortelle Adèle : Parents à vendre (Monsieur Tan), Max et Lili ont des copains réfugiés (De St Mars), La terre entre nos mains (Thomas Pesquet) etc....

En janvier 2023, une toute nouvelle collection d'albums enfants arrive dans les bacs.

Venez découvrir la bibliothèque et lire confortablement, vous serez chaleureusement accueillis par l'équipe des bénévoles.

Rejoignez-nous !



CONTACT

Marie France PAVAGEAU

Coordonnées : 02 28 21 66 19

Espace culturel Jehan Meschinot

Bibliotheque.monneries@orange.fr

INSCRIPTIONS

sur place, 16€ par famille et par an

Horaires ouverture :

mercredi 10h -12h

vendredi 17h30 - 19h

dimanche 10h - 12h

CARTOGRAPHIES DE L'AVENIR

✓ Samedi 13 mai - Cartographies de l'avenir -

Cie Les guêpes rouges

Théâtre à partir de 15 ans

11h : Etang des Tuileries

15 h : Four à pain du Pont

19h : Moulin de la Minière

C'est un jeu pour 20 à 30 spectateurs autour d'une grande table sur laquelle est posée une feuille vierge à grande échelle. Les spectateurs sont rassemblés autour de la table, et les actrices ont en main un jeu de cartes de l'avenir. Mais contrairement aux cartes habituelles qui prédisent l'avenir, il s'agit ici de cartes qui posent des questions auxquelles chacun est invité à répondre («De quelle couleur est l'avenir ?» « Que vous reste-t-il à faire ?», «Qu'attendez-vous de l'avenir ?»...). Au fil des réponses et des échanges avec les comédiennes, une cartographie écrite de l'avenir vient se superposer à la carte réelle du présent.

Les petits + :

✓ Le Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais propose une visite patrimoniale ou une lecture de paysage du lieu 45 minutes avant le spectacle, à 10h15, 14h15 et 18h15.

✓ Une dégustation est offerte à l'issue du spectacle pour poursuivre l'échange.

Billetterie / réservations des spectacles :

<https://billetterie.lequattrain.fr/>

Tarifs : 4 à 16€





THÉÂTRE

LE RÉVEIL DE MONNIÈRES



La saison 2023 du Réveil vient de s'achever. Nous tenions cette année encore à tirer un grand coup de chapeau à l'équipe des acteurs, machinistes, techniciens mais aussi toutes les petites mains qui ont contribué au succès de cette pièce.

Cette comédie déjantée a attiré un public nombreux que nous remercions pour sa fidélité et sa bonne humeur. Plusieurs séances ont affiché « complet », ce qui montre un réel engouement pour ce divertissement.

Très bientôt, les membres de la troupe vont tirer le bilan de cette saison lors d'une assemblée générale, et profiteront d'un moment de convivialité cet été. Le comité de lecture va également continuer son action afin de dénicher la meilleure pièce possible pour l'année prochaine.

En attendant, et pour prolonger le plaisir, vous pourrez retrouver les photos des séances sur notre site www.reveildemonnieres.fr ou en nous suivant sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Théâtralement vôtre,
La troupe du Réveil de Monnières





LE "JARDIN D'ABEL"



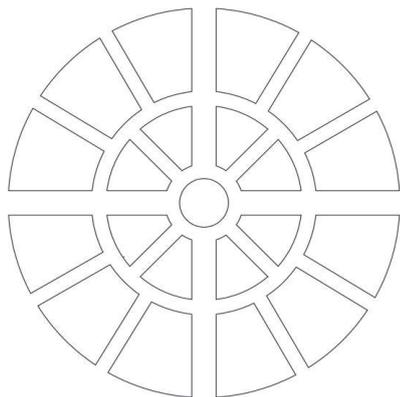
Depuis septembre 2022, un collectif de monniérois s'est engagé à la création d'un jardin partagé sur une parcelle de terrain située à proximité de la ferme des Yolais.

Ce potager partagé, baptisé désormais « Jardin d'Abel », poursuit aujourd'hui son cheminement.

Il est bon de rappeler que les objectifs du collectif pour mener à bien cette démarche se sont avérés nombreux :

- ✓ Permettre à ceux qui n'ont pas de jardin de cultiver une parcelle,
- ✓ Créer des liens et partager,
- ✓ Développer la solidarité par les dons des récoltes à ceux qui en ont besoin,
- ✓ Initier et reconnecter petits et grands au jardinage naturel, ainsi qu'aux principes de la permaculture...

Et bien d'autres encore, notamment la nécessité de préparer le jardin avant le printemps, qui approche à grands pas !



Dans un premier temps, le potager a été dessiné au sol, prenant la forme d'un mandala et les futures parcelles cultivées ont été recouvertes de carton afin d'étouffer en dessous la végétation existante.

Ce sont ensuite de multiples couches de matière organique, tantôt carbonées (paille, foin, feuilles mortes...), tantôt azotées (compost, tonte de pelouse...) qui ont été empilées sur les parcelles, sur le principe de la « lasagne ».

Ce procédé permet en effet de fertiliser le sol avant qu'il ne soit cultivé par l'action des bactéries, des insectes et des vers de terre.



Le collectif a ensuite pris l'initiative de préserver son labour face aux indélélicats sangliers, en érigeant une barrière de demi-palettes, fixées au sol à l'aide de fers à béton.

Le sol ayant été ainsi nourri et protégé en prévision de la saison potagère, le collectif a entamé récemment le tressage de branches de noisetiers et autres essences locales, afin de matérialiser les bordures des différentes parcelles du jardin mandala (plesage), et de patienter jusqu'aux premières plantations.

Le collectif vous invite chaleureusement à venir le rejoindre, que vous souhaitiez bénéficier d'une parcelle privative, ou que vous souhaitiez prendre part à cette aventure collective et conviviale. Les jardiniers se réunissent en effet toutes les deux semaines (sans obligation bien sûr !) **les samedis matins de 10h30 à 12h30, et les prochaines dates prévues sont les suivantes : 11 et 25 mars ; 8 et 29 avril ; 13 et 27 mai ; 10 et 24 juin**

Inauguration du Jardin d'Abel
Troc plantes et Plantations
Samedi 13 mai 2023 - 10h30
Ferme des Yolais

Si vous avez des questions ou souhaitez contacter le collectif, vous pouvez nous joindre à :
lejardindabelmonnieres@gmail.com

ENQUÊTE
CIRCUITS COURTS



Connaître et favoriser l'accès aux produits locaux
En 2023, Clisson Sèvre et Maine Agglo mène une enquête auprès des consommateurs, des producteurs et distributeurs pour mieux identifier et développer les circuits courts sur le territoire. La collectivité questionne en ligne, **du 15 mars au 15 mai**, les habitants pour identifier les besoins et les habitudes de chacun.

Connaître et soutenir les circuits courts du territoire

Maraîchers, producteurs de viande... De plus en plus de producteurs se tournent vers des ventes en circuits courts qui attirent les consommateurs. Un choix gagnant-gagnant qui limite le nombre d'intermédiaires pour manger des produits locaux tout en soutenant l'économie locale. Pour mieux connaître les circuits courts et les besoins sur le territoire, Clisson Sèvre et Maine Agglo

lance des enquêtes menées en parallèle pour questionner tous les acteurs des circuits courts, des producteurs aux consommateurs. L'objectif est d'avoir une vision globale de la situation et de cibler les leviers à améliorer pour rapprocher les consommateurs des producteurs.

Participez à l'enquête du 15 mars au 15 mai

Vous habitez sur l'une des 16 communes de Clisson Sèvre et Maine Agglo ? Prenez 10 minutes pour répondre anonymement à des questions sur vos habitudes de consommation et pour partager vos besoins et vos attentes sur les circuits courts. Ce questionnaire est mené en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la région nantaise. ✓ Le questionnaire en ligne est accessible sur monassiette.clissonsevremaine.fr.

Cette enquête ouverte est une première étape, si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre vos contacts à la fin du questionnaire pour participer à un échange entre consommateurs.



Circuits courts



Répondez à l'enquête du
15 mars
au **15 mai**

**ET VOUS,
QUE MANGEZ-VOUS ?**

Une enquête sur vos habitudes et vos souhaits en matière d'alimentation



RÉPONDEZ À CETTE ENQUÊTE SUR :
monassiette.clissonsevremaine.fr



AQUAVAL
HANDIFEST

Handi'défis le 1er avril

Le samedi 1er avril, Clisson Sèvre et Maine Agglo propose dans ses centres aquatiques Handi'défis, une journée de sensibilisation au handicap sous forme de défis. Nager dans le noir ou sans les jambes, rejoindre le vestiaire en fauteuil roulant, communiquer en langage des signes, ... autant d'Handi'défis que l'Agglo vous propose de relever, dans la bonne humeur et en présence d'athlètes handisport et de familles.

✓ A Aqua'val Sèvre, Clisson, de 14h30 à 17h30 : Spectacle Les déshydratées par Le Cercle Karré à 16h

✓ A Aqua'val Maine, Aigrefeuille-sur-Maine de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 : Spectacle Les déshydratées par Le Cercle Karré à 10h30 et 11h30

Programme détaillé sur piscines-aquaval.fr

PEPINIERES D'ENTREPRISE APPEL CANDIDATURE



Entreprises de moins de 3 ans, rejoignez la Pépinière d'entreprises de L'alter éco

Vous l'avez fait ! ou c'est pour bientôt... ! Peu importe, vous avez franchi le pas en vous lançant dans la grande aventure de la création d'entreprise. Pour mettre toutes les chances de votre côté, rejoignez la Pépinière d'entreprises de Clisson Sèvre et Maine Agglo. Les candidatures **sont ouvertes jusqu'au 5 mai sur www.laltereco.fr**

Située à L'alter éco, sur le parc d'activités de Tabari à Clisson, la Pépinière est le lieu idéal pour faire grandir votre projet en bénéficiant d'équipements et des services adaptés et surtout d'un accompagnement sur-mesure par nos équipes.

Des espaces et un concentré de services sur-mesure

Des locaux adaptés, un environnement stimulant et favorable pour développer son activité, des services et un accompagnement sur-mesure, l'offre Pépinière a été conçue pour accompagner au mieux les jeunes entrepreneurs et maximiser la réussite de leur projet.

Bureaux de 12 à 18 m², fibre optique, service de domiciliation, accès aux salles de réunion, espace documentation, tout est fait pour vous mettre dans les meilleures conditions pour travailler, amorcer et développer votre activité.

On accompagne vos premiers pas, et les deuxièmes aussi...

Disposer d'espaces de travail

adaptés, c'est bien, mais bénéficié de conseils et d'informations individualisés, c'est encore mieux ! En entrant dans la Pépinière, vous intégrez un programme d'accompagnement sur-mesure, animé par nos équipes et adapté aux premiers pas de votre entreprise.

Au programme :

✓ **Des rendez-vous tous les quinze jours** avec un développeur économique pour assurer un suivi du projet, répondre aux questions du moment, apporter des conseils, lever des freins...

✓ **Des visites d'entreprises** pour aller sur le terrain, partager des expériences, créer son réseau. 5 visites d'entreprises en lien avec votre activité sont programmées tout au long de l'année.

✓ **Un parrainage avec un-e chef-fe d'entreprise expérimenté-e.** Conseils éclairés, partage de savoir-faire, mise en réseau, prise de recul, vous serez accompagné d'un parrain ou d'une marraine avec une fréquence de rendez-vous trimestrielle au minimum.

✓ **Des animations dédiées :** business model, pitcher son projet, bénéficier d'aides financières, les questions sont nombreuses lorsque l'on se lance dans la création d'entreprise. Des animations et ateliers, animés par des experts, sont organisés tout au long de l'année.

Pour rejoindre la Pépinière

Pour assurer un suivi des projets, les entreprises qui intègrent la Pépinière s'engagent sur un période 24 mois consécutifs avec une prolongation possible de 12 mois.

Les candidatures sont ouvertes depuis le 14 février et les

dossiers sont à déposer avant le 5 mai 2023.

Pour déposer son dossier :

1. Rendez-vous sur : **www.laltereco.fr** pour renseigner le formulaire d'inscription en ligne. Plusieurs documents seront à joindre à l'inscription (CV, présentation du projet, comptes prévisionnels...)

2. Chaque dossier sera étudié par un Comité d'agrément composé d'élus, du service Développement économique et de professionnels.

3. Si le dossier est retenu, les équipes de l'Agglo prendront contact avec le porteur de projet pour préparer son arrivée dans les locaux.

Dans le cas contraire, le service restera disponible pour accompagner le projet sous une autre forme.

INFOS PRATIQUES



L'alter éco
11 rue des Ajoncs 44190 Clisson
02 40 57 57 87
economie@clissonsevremaine.fr
www.laltereco.fr

Tarifs : Tarifs (HT) :
22€/m²/mois.

Durée d'engagement : 24 mois consécutifs, prolongation de 12 mois possible.

Pour toute information, le service Développement économique reste joignable au
02 40 57 57 87 ou à
economie@clissonsevremaine.fr



CHARLOTTE BOULAY

AIDE SOIGNANTE

Aide soignante de formation, j'ai essentiellement exercé dans les lieux de vie. Au début essentiellement dans des foyers de vie auprès d'adultes déficients mentaux. Ces expériences enrichissantes m'ont convaincue de compléter ma formation initiale avec la formation d'Accompagnante Educatif et Social (anciennement AMP) il y a 12 ans maintenant.

J'ai profité de cette formation pour élargir mon domaine de compétences et apprendre l'accompagnement des personnes en situation de handicap physique. Dans un premier temps auprès d'enfants scolarisés puis ensuite au SAMSAH de la Sèvre à Rezé dans l'accompagnement et le maintien à domicile d'adultes en situation de handicap moteur.

Les prises en charges étant plutôt « lourdes », j'ai développé des problèmes de santé. Suite à cela, après un bilan de compétences je me suis dirigée vers la formation de responsable de secteur service à la personne et travaillé en entreprise afin d'accompagner les équipes d'aide à domicile.

Cette expérience a été très enrichissante et passionnante mais la réalité du secteur a eu raison de ma motivation et j'ai décidé de revenir sur le terrain qui m'a tant animée.

Le choix de travailler en CESU a été comme une évidence pour moi, afin de pouvoir personnaliser mes accompagnements à chacun, suivant les besoins et capacités, pouvoir travailler auprès de différents publics (enfant, adultes, personnes âgées) et différentes problématiques pour apporter mon aide et ma bienveillance.

Depuis le mois de septembre je travaille donc dans notre beau vignoble. N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'un accompagnement, qu'il soit ponctuel ou sur du long terme. Pour ceux qui l'ignorent, employer en CESU vous donne 50% de crédit d'impôts sur les sommes versées mais vous pouvez aussi bénéficier des aides de l'état pour le maintien à domicile (APA ou MDPH).

Voici ma carte de visite que vous pouvez trouver dans les commerces Monniérois.

BOULAY Charlotte
Pi-ticha@hotmail.fr
07 67 50 96 26





ADMR DU VIGNOBLE

AIDE À DOMICILE



ADMR du Vignoble recrute des Aides à domicile (H/F), en CDI

Vous souhaitez intégrer un réseau associatif en plein dynamisme et moderne... Nous pouvons vous accompagner !

L'ADMR est le premier réseau associatif français de proximité de service à la personne. Fort de 70 ans d'expérience, le réseau ADMR s'engage pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie, en leur apportant chaque jour un service à domicile sur mesure, fiable et de qualité. **L'ADMR propose des services d'aide à domicile auprès de tous publics : Familles avec enfants, Actifs et jeunes retraités, Seniors, et personnes en situation de handicap.**

L'ADMR recherche des Aides à domicile sur les communes suivantes :

Château Thébaud, La Haie Fouassière, Saint Fiacre, Le Bignon, Aigrefeuille, Remouillé, Vieilleville, La Planche, Montbert, Geneston, Clisson, Maisdon Sur Sèvre, Le Pallet, Mouzillon, Monnières, Saint Lumine De Clisson, Vallet, Getigne, Boussay

Le poste est à pourvoir dès que possible.

Vos missions :

- ✓ Intervenir auprès de tous les publics
- ✓ Accompagner et aider dans les activités de la vie courante
- ✓ Accompagner dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- ✓ Aider à la toilette et l'habillage, éventuellement changes
- ✓ Aider à la mobilité et aux transferts,
- ✓ Aider à la préparation et à la prise de repas
- ✓ Accompagner et/ou aider aux courses
- ✓ Accompagner à des sorties
- ✓ Favoriser la stimulation, l'écoute et la surveillance
- ✓ Encourager à maintenir l'autonomie
- ✓ Apporter une aide aux démarches administratives
- ✓ Entretien du logement et le linge

- ✓ Travailler en équipe (réunion mensuelle, cahier de liaison, rendre compte de ses interventions...)

Vos conditions d'accès :

- ✓ Qualités professionnelles : Bienveillance, Travailler en autonomie, capacité d'adaptation, réactivité, rigueur, obligation de discrétion, qualité d'écoute.
- ✓ Diplôme en lien avec l'aide à la personne, BAC PRO, BEP, souhaité, mais non obligatoire.

Vos conditions d'emploi :

- ✓ Contrat CDI minimum 104h/mois
- ✓ Permis B souhaité (Remboursement des indemnités kilométriques à 0,37€)
- Rémunération selon la grille de la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile et en fonction du diplôme et de l'ancienneté dans la branche
- ✓ Mutuelle d'entreprise, centre de formation interne, réunions d'équipe, portable professionnel

CONTACT



Maison des Services du Vignoble
17 avenue de Vendée
44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE
02 40 54 84 45

Envoyer votre CV et lettre de motivation par mail :

paysduvignoble@fed44.admr.org



AGRICULTURE

L'AMAP DU PRÉ VERT



Création de l'AMAP du Pré vert (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

Impulsée par plusieurs consommateurs souhaitant aller plus loin dans le soutien à l'agriculture paysanne et de proximité, l'AMAP du Pré Vert se met en place en ce début d'année 2023.

Pour débiter, trois contrats seront proposés :

- ✓ un contrat œufs avec Amaury de Mouzill'œuf (Mouzillon)
- ✓ un contrat miel avec David de la maison Luce (ruches présentes dans le vignoble et autour de Nantes)
- ✓ un contrat légumes avec Emilien des Jardins des Demains (Monnières)

Les distributions seront effectuées sur Monnières tous les vendredis aux Jardins des Demains à partir du mois de Mai 2023 (et sur Clisson tous les mardis).

Si vous êtes intéressés par cette démarche de commerce équitable entre consom'acteurs et producteurs, vous pouvez vous faire connaître de l'association nouvellement créée afin notamment d'en apprendre plus sur ce mode de fonctionnement.

CONTACT

lamapduprevert@gmail.com





AGENDA

AVRIL 2023

SAMEDI 14

Portes ouvertes de l'école des 3 Moulins de 16H30 à 18H30

LUNDI 25

Braderie du vestiaire solidaire de 9h à 18h au champ de foire de Clisson

MAI 2023

DU SAMEDI 6 AU DIMANCHE 14

5e édition de la semaine de la non-violence éducative, organisée par Histoires de parents

SAMEDI 13

Inauguration du Jardin d'Abel (Troc plantes et Plantations)
Ferme des Yolais

SAMEDI 13

Cartographies de l'avenir - Cie Les guêpes rouges
11h : Etang des Tuileries
15 h : Four à pain du Pont
19h : Moulin de la Minière

SAMEDI 13 & DIMANCHE 14

Tournoi du SMB

JUIN 2023

SAMEDI 24

Fête de l'école des 3 Moulins

JUILLET 2023

SAMEDI 1^{ER}

Kermesse de l'école Saint Joseph

PERMANENCES DES ÉLUS AVRIL À JUILLET 2023

Si vous avez besoin de rencontrer les élus, ils sont présents à la mairie tous **les samedis matins de 10h00 à 12h00**.

15/04/2023	Stéphane Entème & Servane Chesneau
22/04/2023	Richard Lopez & Magalie Duault
29/04/2023	Françoise Ménard & Vincent Caillé
06/05/2023	Hélène Quéméré & Richard Lopez
13/05/2023	Linda Gaboriau & Marie Lou Louveau de la Guigneraye
20/05/2023	Benoît Couteau & Pascal Bouton
27/05/2023	Stéphane Entème & Richard Lopez
03/06/2023	Linda Gaboriau & Sylvie Chatellier
10/06/2023	Françoise & Marie Lou Louveau de la Guigneraye
17/06/2023	Richard Lopez & Pascal Bouton
24/06/2023	Benoît Couteau & Servane Chesneau
01/07/2023	Linda Gaboriau & Hélène Quéméré
08/07/2023	Stéphane Entème & Marie Lou Louveau de la Guigneraye
15/07/2023	Françoise Ménard & Sylvie Chatellier

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin municipal

15 JUIN 2023

✉ bulletinmonnieres@gmail.com

Vous pouvez aussi utiliser cette adresse si vous avez des questions sur Monnières. Nous les partagerons et nous efforcerons d'y répondre dans les prochains bulletins.

MAIRIE DE MONNIÈRES

📍 4, rue de la poste
44690 MONNIÈRES

Tél : **02 40 54 60 64**

Fax : 02 40 54 63 03

💻 www.mairie-monnieres.fr

✉ accueil@mairie-monnieres.fr

Bulletin municipal:

✉ bulletinmonnieres@gmail.com

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi / Mardi / Jeudi :
9h00 à 12h30

Mercredi / Vendredi :
9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Samedi : de 10h00 à 12h00
Permanence assurée uniquement par les élus.

LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EST OUVERT TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE :

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
Jusqu'à 17h30 les mercredis et vendredis.

Le samedi de 10h00 à 12h00.